

Communiqué de presse d'AgroCleanTech du 11.10.2021

## **AgroCleanTech soutient l'installation de boîters PAC**

**Dès novembre 2021 AgroCleanTech lance un programme de soutien pour l'installation de boîters PAC. Les exploitations agricoles laitières utilisent beaucoup d'électricité pour la préparation d'eau chaude. Avec un boîter PAC, la consommation électrique est réduite de moitié. Une consommation journalière de 200 l. d'eau chaude est la condition préalable pour participer au programme.**

Déjà par le passé, AgroCleanTech a soutenu la récupération de chaleur du refroidissement du lait comme mesure de réduction de la consommation électrique. En plus de la récupération de chaleur, l'installation d'un boîter pompe à chaleur (PAC) est une autre possibilité pour réduire la consommation électrique dans la préparation d'eau chaude.

Le principe du boîter PAC est identique au principe d'une pompe à chaleur. Un ventilateur ventile l'air ambiant qui réchauffe et évapore un fluide frigorigène. Ce fluide frigorigène va être comprimé et donne sa chaleur à l'eau (condensation) du boîter PAC. L'eau chaude est chauffée jusqu'à une température de 58°C. La différence jusqu'à 70°C est chauffée par le boîter (58°C-70°C).

### **Lancement dès novembre 2021**

Avec cette mesure, la consommation électrique pour la préparation de l'eau chaude peut être réduite de moitié par rapport à un boîter électrique. Le boîter PAC a un rendement moyen annuel de 3.1 (c'est-à-dire 3.1 kWh de chaleur produite par kWh électrique consommé).

Une exploitation agricole laitière avec 300'000 l. lait par année économise avec cette mesure env. 600 CHF par année en frais d'électricité. Les montants soutenus s'élèvent entre 1000 et 1200 CHF. Une telle installation est amortie entre 5 et 8 ans en fonction du soutien financier. Plus la production laitière et la taille du boîter sont importantes, plus l'énergie et les coûts peuvent être économisés. Les autres types d'exploitations peuvent aussi profiter du soutien pour autant que le besoin d'eau chaude soit supérieur à 200 l./jour.

### **Programme suite « Nids à porcelets économies en énergie »**

Un programme suite a été approuvé après la fin du programme pour les nids à porcelets/nids post-sevrage efficaces. Le programme actuel qui se terminera en fin d'année a eu un grand succès et les soutiens financiers (1'306'500 CHF, soit 46.6 GWh d'économies électriques) ont été complètement épousés. Plusieurs demandes se trouvent sur une liste d'attente. Dès janvier 2022 démarre un programme suite où des soutiens financiers plus modestes (237'000 CHF soit 11.5 GWh d'économies électriques) sont disponibles. Les subventions pour les mesures soutenues sont légèrement inférieures, mais avec le programme de soutien il y aura toujours une contribution financière pour le remplacement des anciens nids par des nids isolés. Le programme court jusqu'à l'épuisement des soutiens financiers disponibles ou au plus tard jusqu'à fin 2024.

Contact :

Nathanaël Gobat, co-directeur AgroCleanTech (c/o union suisse des paysans), Tel. 056 462 50 25

Priska Stierli, co-directrice AgroCleanTech (c/o union suisse des paysans), Tel. 056 462 50 21

[www.agrocleantech.ch](http://www.agrocleantech.ch)